



SCP Raphaël ISELIN
Commissaire de Justice
81 rue d'Alsace - B.P. 27
54300 LUNEVILLE
Tél. 03 83 74 25 28
Mail : scp.iselin@wanadoo.fr

Règlement de la course – DUCKRACE Lunéville 2025 :

1. Le départ de la course aura lieu sur le petit canal des bosquets, au niveau de la rue des petits bosquets et de la cascade du Château de Lunéville. Les détails précis du parcours (itinéraire, heure exacte) seront communiqués ultérieurement sur notre site internet www.duckrace-luneville.fr. En raison de conditions météorologiques défavorables ou d'autres circonstances indépendantes de notre volonté, nous nous réservons le droit de d'annuler la course. Dans une telle éventualité, une loterie sera organisée.
2. Tous les canards engagés dans la course restent la propriété exclusive de la Table Ronde Française. Le paiement du prix d'inscription ne confère en aucun cas la propriété d'un canard au participant.
3. Une fois lancés, les canards progresseront uniquement sous l'effet du courant du canal. Toute intervention extérieure est interdite, sauf décision contraire du comité d'organisation en cas d'obstruction anormale. Pour les canards bloqués, une assistance manuelle ponctuelle peut être apportée par les organisateurs de la course uniquement.
4. Chaque canard sera identifié par un numéro correspondant à celui figurant sur votre ticket de participation. À l'issue de la dernière manche, le classement sera établi en fonction de l'ordre d'arrivée des canards. Le canard arrivé en tête remportera le premier prix, suivi du deuxième, et ainsi de suite.
5. Les gagnants disposent d'un délai de 30 jours suivant la publication des résultats pour récupérer leur prix auprès de la Table Ronde de Lunéville. Le lieu de retrait sera communiqué aux gagnants. Passé ce délai, les prix non réclamés seront intégrés à une nouvelle loterie organisée par l'organisation. En cas de coordonnées incomplètes, le droit au prix est perdu 60 jours après la publication des résultats.
6. Pour être valides, les tickets de participation doivent être achetés au plus tard 30 minutes avant le départ de la course et leurs souches, comportant les coordonnées du participant, doivent être enregistrées.
7. Les tickets achetés sur le site www.duckrace-luneville.fr ont la même valeur que les tickets physiques. Les numéros attribués lors de l'achat en ligne sont réservés au nom de l'acheteur, d'après les informations fournies lors de la commande. Ces tickets sont nominatifs et non transmissibles. Le système informatique enregistre la correspondance entre les numéros et les informations personnelles des participants, cette base de données faisant foi.
8. La vente des tickets en ligne se termine au plus tard le 28 juin à 23h59. Tous les tickets achetés avant cette clôture sont automatiquement enregistrés auprès du bureau de course, à condition que le paiement ait été validé et que les informations du participant aient été correctement renseignées. Tous les tickets achetés le jour de l'évènement après la première course seront valables uniquement pour la seconde course.
9. Les gagnants sont désignés à l'issue de la course, après vérification par un huissier de justice. Les numéros gagnants seront publiés dans la presse et sur notre site internet dans la semaine suivant la course.



SCP Raphaël ISELIN
Commissaire de Justice
81 rue d'Alsace - B.P. 27
54300 LUNEVILLE
Tél. 03 83 74 25 28
Mail : scp.iselin@wanadoo.fr

10. La remise des prix n'est possible qu'aux gagnants eux-mêmes, sur présentation d'une pièce d'identité et/ou du ticket gagnant ou de l'e-mail de confirmation correspondant. Les prix ne peuvent ni être échangés, ni convertis en argent, ni cédés à un tiers.
11. En achetant un ticket, les participants acceptent implicitement que leur nom puisse être utilisé à des fins publicitaires en lien avec la course et les éditions futures organisées par la Table Ronde Française et du Club 41
12. La participation à la Duck Race implique l'acceptation de ce règlement. En cas de litige ou d'interprétation du présent règlement, la Table Ronde Française et du Club 41 est seule compétente pour trancher.
13. Les logos de la Table Ronde Française et du Club 41 et de la Duck Race sont la propriété exclusive de la Table Ronde Française de Lunéville ou Club 41 de Lunéville. Leur reproduction ou utilisation est interdite sans son accord préalable.
14. Les bénéfices collectés lors de la Duck Race de Lunéville Edition 2025 sont entièrement destinés à l'association NINA UN RAYON DE SOLEIL.



Pour la S.C.P.
Raphaël ISELIN